

Forme de l'institution de prévoyance, date de fondation	Fondation commune
Type de primauté	Primauté de cotisations
Conseil de fondation	MM. Ferrari (Président), Sansonnens (Vice-président), MM. Barraud, Bouverat, Carrobio, Chiaradonna, Delessert, Dürst, Glappey, Maroscia, Pelet, Pires Machado, Rochat, Rohner, Saugy, Zingg
Organe de surveillance	Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Expert en prévoyance professionnelle	Pittet Associés à Lausanne
Organe de révision	Fiduciaire BfB Audit SA à Renens
Direction	M. Laurent Bleul / M. Georges Zund
Administration	SGIP SA Lausanne et FVE Tolochenaz
Réassurance	autonome
Clientèle-cible	Employeurs et Travailleurs des entreprises de la Métallurgie Vaudoise du Bâtiment
Genre de prestations	Prévoyance professionnelle
Particularités	Rente transitoire à partir de 62 / 61 ans dès le 01.01.2014

<b>Chiffres-clés</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2022</b>
Nombre d'assurés actifs	5'373	5'305	5'848	6'173	5'912
Nombre de bénéficiaires de rentes	1'342	1'356	1'391	1'420	1'445
Nombre d'entreprises affiliées	623	622	607	621	658
Total fortune en mio. CHF	692	782	813	873	755
Total capital de couverture en mio. CHF	566	570	583	592	608
Taux d'intérêt technique (actifs / rentiers)	2.25%	2.25%	2.25%	2.25%	2.25%
Taux d'intérêt sur avoirs d'épargne (obligatoire / surobligatoire)	1.25%	1.25%	1.25%	1.25%	3.00%
Taux de conversion <b>hommes 65 ans</b> (obligatoire / surobligatoire)	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%
Taux de conversion <b>femmes 64 ans</b> (obligatoire / surobligatoire)	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%
Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	113.10%	124.20%	127.40%	135.40%	113.50%

**Frais d'administration et de réassurance en CHF** (détails voir page suivante)

Frais par assuré actifs	433	437	414	390	349
Frais par assuré (actifs et rentiers)	352	355	332	319	289
Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation	3'006'490	2'944'867	2'794'714	2'992'202	3'015'357

**Allocation de la fortune effective et performance nette de frais en pour-cents**

Liquidités	9.80%	6.30%	5.20%	4.20%	4.80%
Obligations en CHF	36.40%	35.50%	37.30%	33.80%	23.70%
Obligations en monnaies étrangères	5.50%	3.20%	2.50%	6.40%	17.40%
Actions suisses	17.80%	15.70%	14.60%	16.60%	11.40%
Actions étrangères	17.30%	20.90%	21.00%	22.70%	21.30%
Placements alternatifs	0.10%	0.20%	0.20%	0.20%	0.20%
Titres hypothécaires, lettre de gage				0.30%	0.60%
Immobilier (placements indirects / directs)	13.10%	18.20%	19.20%	15.80%	20.60%
Performance nette	-4.30%	12.30%	3.80%	6.90%	-15.00%

**Provisions et réserves en mio. CHF**

Objectif de la réserve de fluctuation de valeurs	169.7	193.0	200.5	215.0	88.0
Réserve de fluctuation de valeurs existante	78.4	148.8	172.6	215.0	169.0
Provisions techniques	31.6	45.1	47.1	44.0	47.0
Fonds libres			0.0	10.0	0.0

**\* Remarques individuelles de l'institution de prévoyance:**

Rente transitoire payable à partir de 62/61 ans (80% du salaire brut, plafonnée à hauteur de CHF 5'000.--/mois).

Informations sur le relevé des coûts	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
<b>Y a-t-il des coûts qui ne sont pas inclus dans les informations ci-dessous (prestataires de services externes, coûts de personnel, d'acquisition, de marketing, etc.) ?</b>					
Veillez ajouter le type de coût ici	non	non	non	non	non
Veillez ajouter le type de coût ici	non	non	non	non	non
Veillez ajouter le type de coût ici	non	non	non	non	non
<b>Calcul standardisé des "frais d'administration par assuré"</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2022</b>
Nombre des personnes actives au 1.1.	5'180	5'373	5'305	5'848	6'173
+ entrées dans l'année en cours	976	647	996	1'076	1'103
+ sorties dans l'année en cours	783	715	453	751	1'364
<b>Total des actifs pour le calcul des frais d'administration</b>	<b>6'939</b>	<b>6'735</b>	<b>6'754</b>	<b>7'675</b>	<b>8'640</b>
Nombre de bénéficiaires de rentes au 1.1.	1'350	1'342	1'356	1'391	1'420
+ nouveaux rentiers dans l'année en cours	126	114	176	177	195
+ rentiers échus dans l'année en cours	134	100	141	148	170
<b>Total des rentiers pour le calcul des frais d'administration</b>	<b>1'610</b>	<b>1'556</b>	<b>1'673</b>	<b>1'716</b>	<b>1'785</b>
<b>Total des actifs et bénéficiaires de rentes</b>	<b>8'549</b>	<b>8'291</b>	<b>8'427</b>	<b>9'391</b>	<b>10'425</b>
Dépenses de marketing et publicité, selon le compte d'exploitation	0	0	0	0	0
Rémunération des courtiers	0	0	0	0	0
Autres frais selon le compte d'exploitation	3'006'490	2'944'867	2'794'714	2'992'202	3'015'357
<b>Total des frais d'administration, selon le compte d'exploitation</b>	<b>3'006'490</b>	<b>2'944'867</b>	<b>2'794'714</b>	<b>2'992'202</b>	<b>3'015'357</b>
Revenus compensatoires de frais d'administration	0	0	0	0	0
<b>Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation</b>	<b>3'006'490</b>	<b>2'944'867</b>	<b>2'794'714</b>	<b>2'992'202</b>	<b>3'015'357</b>
Primes pour frais incluses dans les primes de réassurance		0	0	0	0
Frais pour autres services fournis par le réassureur		0	0	0	0
<b>Total frais provenant de la réassurance</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Détails de frais d'administration**

Pour que les frais d'administration soient comparables, les membres calculent ces frais de manière similaire. Les frais par assuré sont calculés comme suit :

- ▶ Les frais liés au placement de la fortune ne sont pas pris en considération. Ils sont cependant inclus dans le calcul de la performance nette et indiqués dans les rapports de gestion.
- ▶ On considère les frais effectifs au sens de la norme Swiss GAAP RPC 26 (charges selon **compte d'exploitation**, sans compensation avec d'éventuels produits). D'éventuels frais ou rémunérations payés à des tiers sont comptabilisés dans les frais d'administration. Une ventilation différente selon l'annexe aux comptes annuels n'est pas prise en considération.
- ▶ Les sorties génèrent également des frais, qui sont pris en compte pour le calcul des frais par assuré. Lorsque des assurés sont affiliés à plusieurs plans de prévoyance (splitting), ils ne sont comptés qu'une seule fois. Les bénéficiaires de rentes d'enfants sont également pris en compte. C'est pourquoi le nombre d'actifs et de bénéficiaires de rentes indiqué ne correspond pas forcément aux chiffres présentés dans le rapport annuel.
- ▶ Les frais d'administration effectifs, desquels on déduit d'éventuels revenus des cotisations, des cas d'EPL, des indemnités d'affiliation, etc., sont indiqués sous « frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation ».
- ▶ En plus des frais selon Swiss Gaap RPC 26, les éléments de frais inclus dans les primes de risque sont indiqués séparément (primes pour frais incluses dans les primes de réassurance). Si d'autres services sont fournis par le réassureur, les frais correspondants sont à indiquer séparément (frais pour autres services fournis par le réassureur).